



## Fiche de poste « Chargé-e de la sécurité »

Site majeur du bassin minier du Nord Pas de Calais, classé Monument Historique, le 9-9bis fonde son renouveau sur la mise en place d'un ambitieux projet de développement culturel avec pour particularité et intérêt d'appréhender plusieurs dimensions complémentaires (patrimoine-musique-tourisme/économie) pour créer une synergie et faire du 9-9bis un projet culturel fort en Région Nord-Pas de Calais. La diffusion et les créations du Métaphone, l'ouverture d'espaces de pratiques, la valorisation du site, lieu d'histoire, contribuent à l'emprise territoriale du 9-9bis et à son rayonnement culturel.

### 1 | Définition générale du poste

Le 9-9bis est un **Etablissement Public** de Coopération Culturelle (EPCC).

Le budget annuel est de l'ordre de 3 millions d'euros, et composé de 27 collaborateurs permanents.

Le/la chargé-e de sécurité est le garant de la bonne organisation de la sécurité du public et des travailleurs dans le cadre de l'activité des projets événementiels, et du fonctionnement général de l'établissement.

Il-elle s'insère comme facilitateur de la politique HSE (hygiène sécurité et environnement) de l'établissement, en appui de la direction technique. Il-elle exerce des missions de terrain, ou administratives, avec une certaine autonomie, mais toujours en concertation avec la direction technique.

La démarche est animée par une logique de vigilance, d'alerte constructive, autant que d'accompagnement à la mise en œuvre, qu'il s'agisse de déployer les matériels et outils, ou de rédiger des notices, des plans de prévention, ou des pièces de marchés publics. La logique doit être de faire les choses soi-même, ou de les faire réaliser, en accompagnant toujours les intervenants avec pédagogie.

### 2 | Positionnement dans la structure

2.1 Service : Technique

2.2 Responsable hiérarchique direct : Directeur technique

2.3 Travaille avec : Directeur technique/RSI, Régisseur bâtiment, Régisseuse générale, Tous les pôles du 9-9bis, Direction Administrative et Financière, personnel des équipes de production accueillies, prestataires de services, etc.

2.4 Emploi repère : Chargé-e de la sécurité.

### 3 | Description des missions

3.1 Missions liées à l'exploitation de l'activité culturelle

- ✓ **Permanences SSIAP ponctuelles sur les activités de visite (travail en soir et week-end régulier).**
- ✓ **Planification des intervenants en sécurité sur les concerts, avec la direction technique.**
- ✓ Etudes ponctuelles de fiches techniques de spectacles et d'effets spéciaux pour avis, conseil, et rédaction de permis feu ou d'éléments de plans de prévention, sur demande de la direction technique.

- ✓ Centralisation, distribution et restitution des badges d'accès et clefs aux salariés ou usagers, réalisation de duplicatas, aide à la maintenance de la serrurerie et à la configuration des systèmes de contrôle d'accès électronique.

### 3.2 Missions liées à la conformité des locaux

- ✓ **Aide au régisseur bâtiment pour le suivi du contrôle des systèmes de sécurité incendie, des registres de sécurité, et assistance à la rédaction des pièces de marché.**
- ✓ **Veille sur l'état des armoires et troussees à pharmacie (inventaire, état des stocks), et réapprovisionnement suivant les préconisations de la médecine du travail.**
- ✓ **Suivi du stockage des produits dangereux et leurs fiches de sécurité (FDS).**
- ✓ Mise en place, entretien et achats de matériels de sécurité (barrières et cordons de gestion de flux de publics, signalétique, équipement radio, etc.).

### 3.3 Missions à dimension RH

- ✓ **Veille sur la formation du personnel – incluant le personnel intermittent (SST, SSIAP, CACES, habilitation électrique),**
- ✓ **Suivi de la validité et approvisionnement en équipements de protections individuels** : chaussures de sécurité, casques, gants, harnais, lunette de protections, masques, etc. Réalisation de fiches de suivi et veille sur les dates de validité des équipements distribués.
- ✓ Co-animation de la démarche hygiène et sécurité avec la direction technique (incluant la remise à jour du DUERP, l'information interne sur les bonnes pratiques et l'évacuation, etc.).
- ✓ Adaptation et transmission des plans de prévention aux intervenants et prestataires externes.

### 3.4 Missions annexes

- ✓ Veille et capacité de conseil sur l'ouverture d'activités culturelles nouvelles (ouverture du parcours muséographique dans le bâtiment des machines, temps forts, etc.), pour leur dimension sécurité incendie, et sûreté (préconisations de mise en place des plans Vigipirate, prévention du risque de vol ou dégradation, etc.).
- ✓ Coopérer avec l'agglomération à la veille sur les systèmes de vidéosurveillance du site.

## 4 | Dimension du poste

Relations en externe : avec le public, avec les intermittents, avec les prestataires de services et leurs coordinateurs de sécurité, contrôleurs techniques.

Autonomie technique : doit exercer sa mission en parfaite autonomie une fois les cadres généraux posés.

Autonomie financière : des modalités de dépenses sont fixées par la direction technique. Les éléments sortant du cadre posé sont soumis à concertation à la direction technique qui arbitre les dépenses, avec la direction administrative et financière.

## 5 | Compétences requises pour le poste

### 5.1 Savoirs :

- ✓ Fonctionnement des lieux de spectacles, processus d'organisation de représentations, connaissances sur la responsabilité technique et juridique, fonctionnement administratif de base.

### 5.2 Savoir être :

- ✓ Esprit d'initiative, autonomie,
- ✓ **Capacités relationnelles**, sachant s'adapter à différentes cultures professionnelles : ouverture d'esprit et écoute des autres. Savoir se mettre au service des responsables de projets et des artistes en trouvant des solutions.
- ✓ Aptitude à gérer le temps et le stress, capacité à analyser des situations dans l'urgence et à prendre les décisions adaptées,
- ✓ **Sens de l'accueil, et goût pour le contact du public.**

- ✓ Aptitude à rendre compte de son travail et à informer sa hiérarchie des problèmes rencontrés et résolus. Aptitude à faire respecter la réglementation, **et à l'expliquer aux collaborateurs.**
- ✓ Méthodologie, rigueur, adaptabilité, bonne forme physique, sens de l'organisation et sens pratique.

#### 5.3 Savoirs faire :

- ✓ Coordonner et transmettre des consignes.
- ✓ Etablir et gérer des plannings.
- ✓ Contribuer à faire travailler chacun en sécurité, installer et utiliser les équipements mis à sa disposition, rechercher des informations techniques,
- ✓ Utiliser un ordinateur et les logiciels de bureautique : rédaction de cahiers des charges et appels d'offres dans le cadre des règles de la commande publique.
- ✓ Maintient à niveau d'un document unique d'évaluation des risques. Conseil et rédaction de plans de prévention.
- ✓ Bonne culture de la sécurité informatique et sur la protection des données.
- ✓ Goût pour le travail manuel, intérêt/curiosité pour la technique.

## 6 | Compétences requises pour le poste

6.1 Niveau d'étude : Bac minimum

6.2 Expérience : 3 ans minimum dans un ERP

6.3 Langues étrangères : Anglais conseillé

6.4 Divers indispensables : SSIAP1 minimum, Habilitation électrique, Permis B indispensable

6.5 Durée du travail : Temps plein annualisé (1547h/an).

6.6 Rémunération : selon expérience - groupe 4 de la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles (CCNEAC).

Offre d'emploi en CDD de 1 an.

Candidatures jusqu'au 30 avril 2024 à adresser à [recrutement@9-9bis.com](mailto:recrutement@9-9bis.com)